

**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 50-52 (2000-2002)

**Heft:** 198

**Buchbesprechung:** Besprechungen

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Besprechungen

*Martigny; Le Mithraeum*, Inventaire des Trouvailles Monétaires Suisses (ITMS), Vol. 5, Andrew Cole et François Wiblé, 286 p. et 17 planches, avec un CD-ROM. Lausanne 1999, Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH)  
ISBN 2-940086-04-4

L' excellente préface, rédigée par Markus Peter, Président de la Commission ITMS et membre du Comité de la SSN, contient les principaux éléments d'un compte-rendu de cet ouvrage qui trouve sa source dans les compétences réunies de François Wiblé, archéologue cantonal du Valais, et d'Andrew Cole, docteur à l'Université de Francfort sur le Main.

Mis au jour en 1993 dans la périphérie Sud de la ville romaine de Forum Claudi Vallenium, soit l'actuel Martigny, le mithraeum et son enclos sacré ont livré 2055 monnaies qui s'échelonnent depuis le monnayage celtique des Véragres, peu avant notre ère, jusqu'aux frappes de bronze AE4 SALUS REI PUBLICAE d'Honorius. Comme la construction du sanctuaire proprement dit ne semble avoir été entreprise, d'après les autres éléments archéologiques retrouvés, qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, il est dès lors certain que ce nouveau lieu de culte fut édifié sur un terrain déjà construit précédemment, proche de temples indigènes.

Le culte de Mithra, divinité guerrière d'origine perse, se répand dans l'ensemble de l'Empire Romain au contact des conflits armés avec les Parthes, notamment dès les campagnes de Trajan (98–117 A.D.). Cette religion à mystères est basée sur de petites communautés estimées à environ 100 hommes dans lesquels les militaires romains comptaient pour une bonne part le développement de ces communautés dans les provinces occidentales de l'Empire, à travers les interminables conflits avec la Germanie, ne doit dès lors pas étonner. La présence d'un tel sanctuaire à Martigny souligne ainsi le rôle stratégique de cette localité. La fréquence numérique des frappes des dynastes valentiniens et théodosiens (périodes 364–402 A.D.) indique aussi bien l'importance de Martigny à cette époque en tant que centre militaire proche du Limes.

Le Mithraeum de Martigny se signale par une abondance des trouvailles monétaires qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans un tel

site, même en ne considérant que la part (1930 pièces) des monnaies émises durant la période d'existence du sanctuaire, détruit en application tardive des décrets de Théodore I interdisant les pratiques cultuelles païennes. Le nombre de pièces, de 1261, retrouvées à l'intérieur du sanctuaire, est lui aussi exceptionnel. Cette abondance monétaire pourrait amener à repenser l'importance numérique des communautés mithraïques liées à chaque sanctuaire, ainsi qu'à la signification des offrandes dans ce type de culte secret. En effet, les modestes pièces de bronze, souvent usées, dont l'emplacement de trouvaille de plusieurs centaines d'entre elles hors du sanctuaire suggère un rejet d'espèces déjà démonétisées au moment de l'offrande, ne correspondent pas aux nécessités de l'entretien d'un culte réservé à des initiés. La fouille du site n'a livré que 4 pièces d'argent, toutes du IV<sup>e</sup> siècle, dont deux demi-argentei de Constantin I de 306–8 A.D., qui correspondent à des donativa militaires du début de ce règne. On peut regretter ici que les auteurs aient rangé, même par simple convention, la frappe des antoniens tardifs dans le monnayage d'argent. Une petite trouvaille de 17 nummi constantiniens tardifs (317–348 A.D.) illustrés sur la planche 11, trouvés dans un récipient proche de la niche du fond du sanctuaire et placés là quelque cinquante ans avant la destruction du sanctuaire relève bien le caractère encore énigmatique de l'offrande.

La présentation de la trouvaille, détaillée selon les emplacements et soigneusement codifiée selon les normes CSI (Code Suisse des Inventaires), mène à un résultat remarquable où l'analyse numismatique épaulé le travail de l'archéologue.

Comme énoncé au début, la présentation de 17 planches, reprises magistralement sur CD-ROM pour faciliter le travail des chercheurs, aide à la compréhension de la circulation monétaire du IV<sup>e</sup> siècle, de la part prise par les imitations en milieu de période, et du déclin monétaire du bronze à la fin de ce siècle. L'utilisation du RIC IX, publié en 1933 comme référence scientifique de la dernière période, aurait pu être complétée avantageusement par des publications ultérieures.

Pierre-André Zanchi